

BAGAGERIE SOLIDAIRE COLOMBES

contact@bagageriessolidaires92.org

www.bagageriessolidaires.org



BAGAGERIE SOLIDAIRE

COLOMBES

- Propose aux personnes sans domicile fixe qui s'inscrivent dans une démarche de remise en route de déposer leurs bagages afin d'être libres d'effectuer des démarches personnelles (recherche d'emploi, accès aux soins...)

Chaque personne, envoyée par une association référente, disposera d'un casier pour mettre ses affaires en sûreté et pourra y accéder quand la bagagerie est ouverte.

BAGAGERIE SOLIDAIRE

COLOMBES

- La bagagerie est un lieu de convivialité, de respect et d'écoute.
- Tous les usagers et bénévoles signent le règlement intérieur et s'engagent à le respecter.

INSCRIPTION DES USAGERS

- Les usagers sont présentés par des associations référentes qui les accompagnent en vue de leur réinsertion.(domiciliation, assistante sociale,..)
- Le nombre d'usagers est limité en fonction du nombre de casiers qui sont individuels. Il sera possible de s'inscrire sur une liste d'attente.
- Les usagers deviennent adhérents à l'association.

COMMENT DEVENIR BENEVOLE

Avant
l'ouverture de
la bagagerie

- Une rencontre avec l'équipe qui coordonne la bagagerie.
- Suivre une sensibilisation pour « comprendre le monde de la rue ». Un samedi matin avant l'ouverture.

ETRE BENEVOLE

- S'engager deux fois par mois au minimum pour un créneau de deux heures.
- Sensibilisations complémentaires proposées par la bagagerie :
 - Comprendre la maladie alcoolique,
 - Comprendre la souffrance psychique,
 - Relecture, bilan personnel du bénévole.

LA CARTE USAGER

- Chaque usager disposera d'une carte qui lui donnera la possibilité de déposer ses bagages et affaires dans le casier qui lui aura été attribué.
- Une carte usager comporte le nom ou surnom, pseudo si nécessaire, le prénom, une photo de moins de 3 mois, une adresse de domiciliation, une signature et un numéro de casier.

OUVERTURE DE LA BAGAGERIE

- La bagagerie sera ouverte le lundi, mercredi, vendredi deux fois par jour
 - le matin de 7 à 9 h.
 - Le soir de 17h à 19h .
- Une permanence de bagagerie nécessite 3 bénévoles pour son bon fonctionnement. La bagagerie ne peut pas être ouverte si deux bénévoles sont absents.

ROLE DES BENEVOLES DE LA BAGAGERIE

- Les bénévoles disposeront également d'une carte personnelle.
- Par mesure de sécurité, seuls les bénévoles ont accès aux casiers.
- Les bénévoles veillent au bon accueil des usagers (petit déjeuner, collation, possibilité de se changer, accès à Internet,..).

DEPOSE ET REPRISE DES EFFETS

- L'utilisateur doit présenter sa carte à chaque passage.
- Chaque passage est noté par le bénévole (date, heure).
- Un bagage doit avoir une étiquette avec le n° du Casier.
- Les casiers servent uniquement aux effets personnels (pas de nourriture, objets ou substances prohibées par la loi).

DEPOSE ET REPRISE DES EFFETS

- Un casier est strictement personnel et aucun tiers ne peut déposer ou retirer des effets.
- Tout usager qui ne se présente pas pendant plus d'un mois sera averti par courrier recommandé. 15 jours après ce courrier l'usager qui ne se présente pas est radié de l'association et le casier libéré .
- . La procédure de restitution des effets sera alors enclenchée.